

Paroisse Saint Joseph

21e B - 25 août 2024.

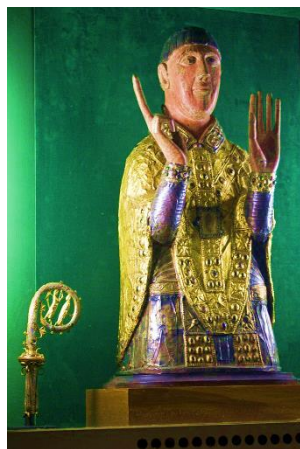
Saint Césaire d'Arles

Né en 469 près de **Chalon-sur-Saône** et décédé le 27 août 542 à Arles, **Césaire**, le futur évêque de la métropole provençale, a vu le jour dans une famille d'origine gallo-romaine et catholique, c'est-à-dire nicéenne, à une époque où l'arianisme occupait une place sinon prépondérante, du moins très importante, dans une région qui, avant de passer aux **Francs**, fut sous la domination des **Wisigoths** et des **Burgondes**. Après avoir été brièvement au service de l'évêque de Chalon, Césaire passera une dizaine d'années à Lérins, avant de se retrouver à Arles, vers la fin du V^e siècle, et d'en devenir l'évêque en 502.

À ce titre, il déploiera une intense activité de pasteur et de prédicateur, comme aussi de promoteur et de régulateur de la vie monastique, notamment féminine. Il interviendra également dans la vie ecclésiale comme le montre sa présence à plusieurs conciles dont certains furent convoqués ou présidés par lui (Adge en 506, Arles en 524, Carpentras en 527, Orange et Vaison en 529, Marseille en 533).

Par ailleurs, Césaire n'a pas manqué d'être mêlé aux controverses doctrinales de son temps. C'est ainsi qu'il est intervenu dans la lutte contre ce qu'on appelle le « semi-pélagianisme », au sujet des rapports entre le libre arbitre et la grâce. Les canons du concile d'Orange II, de 529, consacrés entièrement à cette question et qui reprenaient l'essentiel de la doctrine augustinienne, seront ratifiés par le pape Boniface II et auront une grande importance pour l'histoire du dogme.

La « vie et la conduite » (vita et conversatio) de Césaire nous sont connues grâce à un document de première valeur, même si, obéissant aux lois du genre, il relève autant de l'hagiographie que de la biographie, la Vita Caesarii, rédigée peu de temps après la mort de l'évêque par des proches, trois évêques, un prêtre et un diacre.



Cette Vita en deux livres constitue tout autant un témoignage unique sur l'époque à laquelle a vécu Césaire.

Césaire d'Arles occupe une place non négligeable dans le panthéon littéraire de l'Antiquité chrétienne.

*Un grand nombre de ses sermons ont été transmis dans diverses collections anciennes avec une fortune variable en ce qui concerne l'attribution des pièces à leur véritable auteur. Il appartiendra au savant bénédictin de l'abbaye de Maredsous (Belgique), **Dom Germain Morin** (1861-1946), prenant la relève des Mauristes, de restituer à Césaire, au prix d'une laborieuse enquête sur les manuscrits, l'essentiel de sa production écrite.*

Dom Morin a publié, en 1939, l'œuvre homilétique de Césaire totalisant 238 sermons, répartis en cinq classes : les sermons de diversis ou monitions (1-80), les sermons sur l'Écriture (81-186), les sermons de tempore, de Noël à la fin du temps pascal (187-213), les sermons sur les saints (214-232) et ceux adressés aux moines (233-238). Dans cette masse, Dom Morin retenait 153 sermons comme originaux ou authentiques et 85 qui reflétaient à des degrés divers la personnalité de Césaire.

*En 1942, il faisait paraître, dans un volume d'Opera varia, les autres écrits de Césaire : les règles des moines (Regula monachorum) et des moniales (Statuta sanctarum virginum), deux lettres adressées à des moniales, deux opuscules théologiques, sur la grâce et la Trinité, un Breviarium adversus haereticos, une « interprétation » (Expositio) de **l'Apocalypse**, auquel il ajoutait le testament de Césaire et la Vita mentionnée ci-dessus. L'édition de Dom Morin a été en quelque sorte victime de la fatalité, puisqu'à peine sortie de presse, elle disparut presque entièrement dans un incendie.*

La première partie, en deux volumes, a été rééditée, ce qui ne fut pas le cas de la seconde partie dont quelques exemplaires seulement ont subsisté. Plusieurs œuvres ont heureusement paru dans la collection « Sources Chrétiennes », accompagnées d'une traduction française : les sermons 1-80 (M.-J. Delage, Sources Chrétiennes 175, 243, 330), les écrits monastiques : aux moniales (A. De Vogüé, J. Courreau, SC 345, avec le Testament de Césaire) et aux moines (J. Courreau, A. De Vogüé, SC 398), un premier volume de sermons sur l'Écriture (J. Courreau, SC 447), auxquels on joindra la Vie, déjà signalée. Une

traduction anglaise de la totalité des sermons a également été publiée, ainsi qu'une nouvelle édition critique de l'Expositio sur l'Apocalypse. On comprend qu'en raison du rôle qu'il a joué dans l'Église de la première moitié du sixième siècle et de son legs littéraire, Césaire d'Arles n'ait jamais cessé de susciter de l'intérêt et qu'il soit considéré comme une des gloires de la **Provence** qui l'a vu naître et où il a exercé son ministère épiscopal à une époque charnière marquée par la succession rapide des allégeances politiques. On comprend aussi que l'on veuille faire rayonner davantage l'homme et l'œuvre. (S. Érudit)

**R/ Chantez, priez, célébrez le Seigneur,
Dieu nous accueille, peuple du monde.
Chantez, priez, célébrez son nom,
Dieu nous accueille dans sa maison !**

1 - Il a fait le ciel et la terre
éternel est son amour
façonné l'homme à son image
éternel est son amour !

2 - Il sauva Noé du déluge
éternel est son amour
l'arc en ciel en signe d'alliance
éternel est son amour !

3 - D'Abraham, il fit un grand peuple
éternel est son amour
par milliers fut sa descendance
éternel est son amour !

<p>1-3 Tu pardonnes sans compter Dieu plus grand que notre cœur Apprends-nous à pardonner, prends pitié de nous Seigneur</p> <p>2 Tu nous sauves du péché, toi le Christ créateur Apprends nous à pardonner Prends pitié de nous Seigneur !</p>

**Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! /
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime !//
Nous te louons nous te bénissons, nous t'adorons ! /
Nous te glorifions, nous te rendons grâce pour ton
immense gloire !//
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant !/
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ !//
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père !/
Toi qui enlèves les péchés du monde, prends pitié de nous
!//
Toi qui enlèves les péchés du monde, reçois notre prière ! /
Toi qui es assis à la droite du Père, prends pitié de nous !//
Car toi seul es saint !/ Toi seul es Seigneur !//
Toi seul es le Très-Haut : Jésus Christ, avec le Saint-
Esprit !/
Dans la gloire de Dieu le Père, amen !**

**Ps33 R/ Goûtez et voyez
comme est bon le Seigneur**

*Je bénirai le Seigneur en tout temps,
sa louange sans cesse à mes lèvres.
Je me glorifierai dans le Seigneur :
que les pauvres m'entendent et soient en fête !*

*Le Seigneur regarde les justes,
il écoute, attentif à leurs cris.
Le Seigneur affronte les méchants
pour effacer de la terre leur mémoire. **R/***

*Malheur sur malheur pour le juste,
mais le Seigneur chaque fois le délivre.
Il veille sur chacun de ses os :
pas un ne sera brisé.*

*Le mal tuera les méchants ;
ils seront châtiés d'avoir haï le juste.
Le Seigneur rachètera ses serviteurs :
pas de châtement pour qui trouve en lui son refuge. **R/***

Alléluia !

Jn 6, 60-69

**PU : Jésus, ma joie mon espérance et ma vie,
ma joie mon espérance et ma vie !**

Saint, Saint, Saint le Seigneur Dieu de l'univers !

1. *Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire,
Hosanna au plus haut des cieux ! (bis)*
2. *Béni soit celui qui vient au Nom du Seigneur,
Hosanna au plus haut des cieux ! (bis)*

**Anamnèse : Il est grand le mystère de la foi !
Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus,
Nous proclamons ta résurrection,
Nous attendons ta venue dans la gloire !**

**Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous ! (bis)**

**Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde,
donne-nous la paix.**

Communion :

**R/ Venez approchons-nous de la table du Christ,
Il nous livre son corps et son sang.
Il se fait nourriture, pain de Vie Éternelle,
nous fait boire à la coupe des Noces de l'Agneau !**

1. *La Sagesse de Dieu a préparé son vin,
elle a dressé la table, elle invite les saints:
Venez boire à la coupe!" Venez manger le pain!
Soyez la joie de Dieu, accourez au festin!"*
2. *Par le pain et le vin reçus en communion,
voici le sacrifice qui nous rend à la Vie.
Le sang de l'Alliance jaillit du cœur de Dieu,
quand le Verbe fait chair s'offre à nous sur la croix.*

3. *Dieu est notre berger, nous ne manquons de rien,
sur des prés d'herbe fraîche, il nous fait reposer
Il restaure notre âme, Il nous garde du mal,
quand Il dresse pour nous la table du Salut.*
4. *Au cours des premiers temps, lorsque le juste, Abel,
Offrit le sacrifice, signe du don parfait,
Par la main de son frère, son sang fut répandu,
Comme un cri d'innocent préfigurant Jésus.*

*1 - Sans fin j'exulterai, pour toi je chanterai,
Ô Dieu car tu es bon.
Je danserai pour toi, tu es toute ma joie,
Ô Dieu car tu es bon.*

***R/ Que chante pour toi la bouche des enfants,
Qu'exulte en toi le peuple des vivants. (bis)***

*2 - Nous recevons de toi la force de nos pas,
Ô Dieu car tu es bon.
Que craindre désormais, tu marches à nos côtés,
Ô Dieu car tu es bon. R/*

<p>Accueil paroissial mercredis 9h-11h30, 111 rue N. Blanc, Faverges, 0450445209 quêtes à la sortie pour la paroisse.</p>
--

Samedi 24 août, 18h Giez : Jean-Luc Blampey ; Familles Dufour Raucaz et Lallau-Fontanet ; Rolande Brassoud ; Gabriel Pelvin ; Lucie et Louis Demaison ; Marc Legrand ; Paulette et Alain Rechon Reguet ; Défunts des familles Maccari-Cailles Pouly ; Familles Brand-Favre, Chamot et Perillat-Collomb ; Josette, Raymond, Gilles Dufournet et Marc Cavagnod ; Gisèle Bétend ; Bernadette Avettand-Fenoël, Jeanette Falcy et parents défunts ; Brigitte Maldinier-Riche ; P. Philippe Muller.

Dimanche 25 août, 10h Doussard : Maria et Pietro Pesenti ; Monique Vionnay et ses parents défunts ; Charles Falquet ; Maria Pellin ; Roland Dubassat et les défunts de sa famille ; Annick Brachet et le Père Brachet ; Jacqueline Perret ; Françoise Athurion ; Alain Lauvernier ; Eugène Céline et Daniel Vianey et Dominique Bron ; Gaston et Hélène Millet ; Ariane, Gérard Falcy et famille Assier ; Jeanine Petitjean et les défunts de la famille ; Gisèle ; Pascale et Maurice Godin

Mercredi 28 août, 9h, Faverges : Jeanne Obertin

Vendredi 30 août, 10h, Faverges : Geneviève Poulizac

Calendrier des prochaines messes dans les villages à **18h**

- Samedi 31 août CONS STE COLOMBE
- Samedi 7 septembre MONTMIN

Pour préparer la journée de rentrée diocésaine à la Bénite-Fontaine le dimanche 8 septembre prochain, merci de vous pré-inscrire en remplissant une fiche (à remettre à l'accueil paroissial) pour organiser le transport (covoiturage)

Programme de la journée :

9h : accueil et répétition des chants

10h : messe présidée par Mgr Le Saux

Bénédiction et envoi en mission

11h30-13h45 : apéritif et pique-nique

13h45-16h : ateliers, visite de la pépinière

16h : vêpres



Rentrée KT – Inscriptions

Vous pourrez venir inscrire vos enfants aux dates suivantes :

*Les **mercredis** 4, 11, 18, 25 septembre de 9h à 11h30*

*Les **samedis** 7, 14, 21 septembre de 10h à 12h*

111 rue Nicolas Blanc, Faverges-Seythenex

« Réponse au Dauphiné Libéré »

Un article est paru dans Le Dauphiné Libéré du 15 août 2024, intitulé : Doussard ; « Concert annulé...pour cause, le curé avait emporté la clé ». L'Equipe d'Animation Pastorale de la paroisse saint Joseph en Pays de Faverges a décidé d'apporter une réponse à cet article à charge pour rétablir la véracité des faits.

« ...L'Eglise a toujours favorisé l'expression artistique (architecture, musique, peinture, sculpture...) et de nombreux concerts ont lieu toute l'année dans les églises de notre paroisse saint Joseph en Pays de Faverges, dans le respect des dispositions de la loi de 1905 et de sa jurisprudence.

*Toutefois les églises ne sont pas des salles de concert et sont avant tout dédiées au culte. Le Conseil d'Etat a toujours rappelé la nécessité d'un accord préalable de l'affectataire de l'édifice religieux (c'est-à-dire le curé) pour la tenue d'une manifestation non culturelle. La manifestation se doit d'être compatible avec l'affectation culturelle du lieu et c'est le curé et **lui seul**, qui décide de l'opportunité de la manifestation dans ce lieu.*

Bien que contacté pour l'utilisation de l'orgue de l'église de Doussard, le Père Laurent Cros avait proposé que l'artiste joue lors d'une messe. Il n'a jamais été question de concert et aucune date n'a été arrêtée, aucune demande n'a été sollicitée. Pour une bonne utilisation des lieux et éviter toutes difficultés une convention est passée entre les organisateurs et/ou les artistes avant le déroulement du concert, ce qui n'a pas été le cas pour ce projet dans l'église de Doussard.

Même si nos églises restent des lieux ouverts au public pour la prière et le recueillement, la moindre des corrections est de prendre contact avec l'affectataire du lieu et on ne s'y installe pas sans autorisation, comme des squatters !

Quant à l'orgue de l'église, il est fermé pour éviter toute utilisation intempestive de personnes non habilitées et aussi contre toutes actions de vandalisme (dont nos églises ne sont pas épargnées). Enfin avant d'écrire un tel article à charge contre le curé, l'auteure, aurait pu se rapprocher de lui pour connaître sa version et éviter d'écrire des contre-vérités ».